



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION PRODUCTIONS ANIMALES PARCOURS CONSEILLER EN ÉLEVAGE SPÉCIALITÉ BIEN-ÊTRE ANIMAL (BEA)

Objectifs de la formation

En partenariat avec le CNAM, le CFA propose une spécialisation Bien-Être Animal (BEA) pour cette licence professionnelle. L'objectif de cette formation, unique en France, est de former des conseillers en élevage ou techniciens spécialisés dans le bien-être animal afin de répondre aux demandes des éleveurs, aux évolutions sociétales, à la demande des entreprises de conseil et aux besoins des organismes certificateurs.

Elle vise à faire acquérir les compétences suivantes, dans le domaine des productions animales (bovins, caprins, ovins, porcins, équins et volailles) :

- diagnostiquer une entreprise (approche globale, stratégie...);
- apporter un conseil technique ;
- suivre un projet ;
- commercialiser des produits et des prestations.

Lieu de la formation

Le Robillard - CFA
www.le-robillard.fr



APPRENTISSAGE

DURÉE 1 an

LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION PRODUCTIONS ANIMALES PARCOURS CONSEILLER EN ÉLEVAGE SPÉCIALITÉ BIEN-ÊTRE ANIMAL (BEA)

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée autour de 3 blocs de compétences à valider pour obtenir le diplôme :

- Communiquer en situation de conseil en élevage, mise en œuvre d'une stratégie commerciale, marketing et de négociation ;
- Analyser l'environnement technico-économique, écologique et observer l'entreprise agricole et le bétail ;
- Faire un diagnostic technico économique global de l'exploitation et proposer un plan d'action du projet, réaliser le suivi technique et le bilan de l'action.

Contenus :

- Anglais scientifique et technique
- Communication (écrite et orale) et conseil en élevage
- Conseil, marketing et négociation commerciale
- Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise agricole et rurale
- Diagnostic de l'entreprise agricole et de ses élevages
- Gestion de projet en situation de conseil en élevage et audit BEA
- Connaissance de l'animal et de ses produits
- Les leviers techniques d'action du conseil en élevage pour améliorer le BEA

À ceci s'ajoute un rapport d'activité pendant la période en alternance en entreprise, ainsi qu'un projet tutoré commandité par des partenaires de l'établissement.

CONDITIONS D'ADMISSION

En apprentissage

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (dans le domaine agricole de préférence).
- Être âgé.e de moins de 29 ans ou faire l'objet d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de conseil ou centre de recherche expérimental. Nous pouvons vous accompagner dans cette recherche.
- Être physiquement apte à exercer le métier.



Admission étudiée
au cas par cas.

POURSUITES D'ÉTUDES

École vétérinaire et écoles
d'ingénieurs

Master

Certificat de spécialisation

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Conseiller.ère élevage
spécialisé BEA

Contrôleur.se-Auditeur.ice en
BEA

Technicien.ne spécialisé.e en
BEA

Éleveur.se

Formateur.ice spécialisé.e

